

Extincteur pour feux de graisses



Extincteur portatif feu de graisse FOPPA F6B

SKU: 118.321

L'extincteur haute performance pour feux de graisse de FOPPA est un extincteur à charge de haute qualité et puissant avec un extrait spécial pour lutter efficacement contre les feux A (matières solides) et F (huiles et graisses alimentaires). Pour l'extinction des incendies naissants, les extincteurs portatifs constituent un moyen d'intervention rapide et efficace partout où une protection incendie complète doit être garantie. Cela concerne entre autres les ménages privés, les entreprises industrielles, les lieux de travail, les administrations et les établissements publics. En cas d'incendie et donc de situation de stress, le maniement intuitif ainsi que le mode d'emploi lumineux en allemand, français et italien facilitent l'utilisation de l'extincteur portatif.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller dans le choix de l'agent extincteur le mieux adapté à votre situation.

Caractéristiques :

Grande capacité d'extinction pour lutter efficacement contre les incendies de classe A et F

Ne contient pas d'ingrédients fluorés (pas de PFAS)

Pistolet d'extinction de haute qualité et facile à utiliser pour une distribution ciblée de l'agent extincteur avec une efficacité maximale

Puissant extincteur à charge avec cartouche d'impression interne et rechargeable - pour la sécurité.

Inscription phosphorescente en allemand, français et italien pour une visibilité optimale

Caractéristiques techniques :

Couleur : rouge (RAL 3000)

Matériau : acier (réservoir)

Portée de projection : 7 m

Classes de feu : A / F

Puissance d'extinction : 21 A / 75 F

Plage de température : +0°C à +60°C

Dimensions (L x l x P) : 561 x 305 x 150 mm

Poids : 10.51 kg

Homologations : EN3

Reconnaissance AEAI n° : 33364

Garantie de qualité FOPPA de 10 ans :

Jusqu'à l'âge de 10 ans, les éventuelles pièces de rechange sont remplacées gratuitement. Cela ne s'applique pas au remplacement de l'extrait d'agent extincteur pour les extincteurs à mousse d'air (remplacement tous les 6 à 9 ans) ni à l'éventuelle filtration nécessaire pour les extincteurs à poudre. La condition est que l'entretien soit toujours effectué par FOPPA AG au moins tous les trois ans. (Sont exclus le remplacement de pièces après des dommages extérieurs dus à des influences étrangères, des conditions ambiantes spéciales comme des températures extrêmes, un rayonnement solaire extrême, l'humidité, une atmosphère corrosive (p. ex. extincteurs à main sur des camions, dans l'agriculture, sur des chemins de fer de montagne en plein air, etc.)



